

Réf: Dossier N° : 003847

Avis de constitution

SOCIETE « MAK-CITY COUNCIL » en abrégé «

Siège social: ABIDIAN MARCORY GFCI lot zz58 ; o6Boîte Postale

Aux termes de la DNSV et des Statuts authentique en date du 26/02/2021 reçus par Me Servaise ASSIE A. Béné, , et enregistrés au CEPICI le 02/03/2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques

Dénomination sociale :« MAK-CITY COUNCIL» en abrégé«MCC».

Objet: -Construction immobilière •

-Vente, location, réparation de biens immobiliers ;

- Import-export de matériaux de construction ;

- Négoce de produits agricoles et divers ;

-la prise de participation directe ou indirecte de la société dans toutes sociétés créées ou à créer, que ce soit par voie d'achat, souscription, négociation de titres, fusion, scission, alliance ou autrement ;

Et plus généralement, la participation directe ou indirecte de la société à toutes activités ou opérations industrielles, commerciales, financières, immobilières ou mobilières, sous quelque forme que ce soit, en Côte d'Ivoire ou à l'étranger, pouvant se rattacher à l'objet social ou à tout objet similaire.

Capital social: 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social: ABIDIAN MARCORY GFCI lot zz58 ; o6Boîte Postale 2857

GÉRANT: NDORO FULBARD ALBAN

RCCM: n°CI-ABJ-03-2021-B13-01820 du 08/06/2021 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe: n°11812/GTCA/RC/2021 du 08/06/2021

Pour Avis

Le CEPICI

